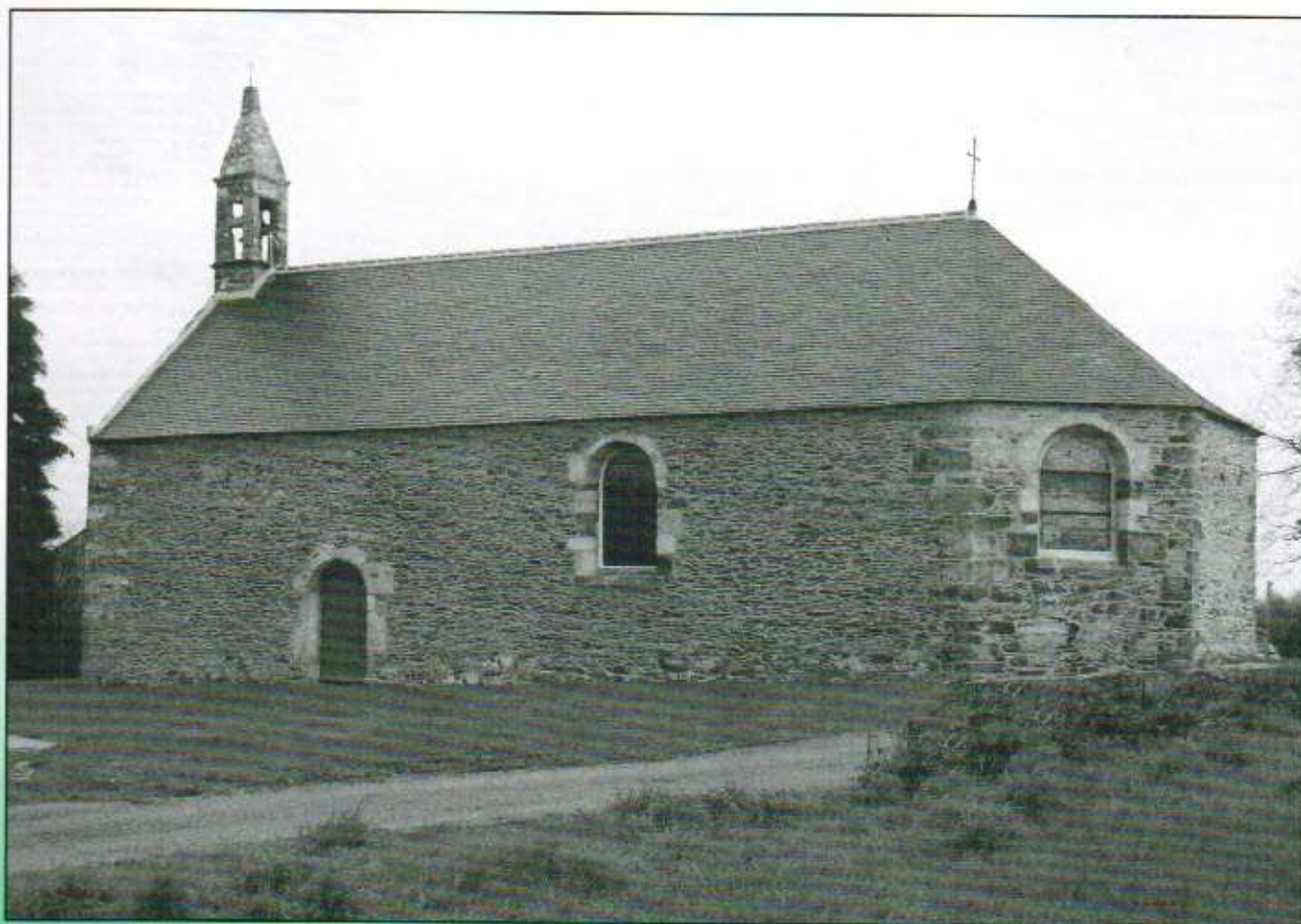


Kergloff

BULLETIN MUNICIPAL



*Le pardon du 14 Juillet 2002
a marqué la fin des travaux de restauration
de la chapelle de Bon Secours*

Sommaire

• Le mot du Maire	02
• Les travaux	03
• L'Urbanisme	03
• Logements sociaux	04
• Le tri sélectif	04
• Permission de voirie	04
• Le service d'eau	05
• Programmation des travaux de restauration de l'église Saint-Trémeur	05
• Salle de la culture et des loisirs	06
• Plan Local d'Urbanisme : la phase diagnostic est achevée	07
• Budget 2002	08
• Analyse financière de la commune de Kergloff au 31 décembre 2001	09
• Code de la route	10
• Fleurissement	10
• Etat Civil 2002	11
• Nouvelles entreprises	11
• Centre aquatique "Plijafour"	12
• L'école	13
• Des nouvelles de l'U.S.K.	14
• Le comité des fêtes	14
• Association la Trinité d'hier et d'aujourd'hui	15
• Association de sauvegarde de la chapelle de Bon-Secours	15
• L'amicale laïque : une bonne participation des parents et des amicalistes	16
• Le CCAS	16
• La FNACA	17
• Le club du temps libre	17
• Noces d'Or	17
• L'A.D.I.L. 29	18
• Calendrier des manifestations 2003	18
• Le logo est arrivé	18
• Quelques adresses utiles	19
• Aspect de la vie religieuse et politique de Kergloff à partir de 1850	20

Le mot du Maire



KERGLOFF POURSUIT SON DEVELOPPEMENT

Ce bulletin annuel est l'occasion pour le conseil municipal de vous présenter les différents investissements de l'année écoulée et les nouveaux projets pour l'année à venir.

L'année 2002 s'est terminée sans réalisation exceptionnelle, mais nous ne pouvons pas en avoir tous les ans. Quelques chantiers, l'aménagement du bourg 2ème tranche, les logements sociaux, la viabilisation des lotissements de la Croix d'en haut, du bourg et des quatre vents, la restauration de la chapelle de Bon Secours, ouverts en 2001, ont cependant été achevés.

Pour les projets, 2003 verra le démarrage des travaux de la salle culturelle. Le dossier de permis de construire est à l'étude dans les différents services de l'état. Il nous reste aussi à obtenir, décision le 11 février 2003, l'accord pour la subvention de l'Europe (FEOGA). Le projet de la restauration de l'église est en bonne voie. L'étude sur l'importance des travaux est terminée et nous allons réunir, le 30 janvier, les différents partenaires (Architecte des Bâtiments de France, Département et Région) pour programmer les travaux et trouver les financements.

Kergloff poursuit son développement tant au niveau des réalisations publiques qu'au niveau démographique (voir état civil et urbanisme) et économique (voir les nouvelles installations). La réouverture du demi poste d'enseignant à l'école est un autre exemple de la vitalité de notre commune.

Le conseil municipal de Kergloff se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2003.

Bloavezh Mat

Pierrot Belléguic

Les Travaux

TRAVAUX DE VOIRIE

Comme prévu au début de l'année 2002, le revêtement des voies des lotissements de la Croix d'en haut, du bourg et des 4 Vents a été réalisé. Les travaux de voirie à la Croix d'en bas (aménagement du bourg 2ème tranche) ont été achevés en même temps que les logements sociaux. Il reste dans ce quartier à aménager l'intersection route du Harts, rue Sébastien Le Balp et rue de Poulfank qui devrait, dans la 3ème ou 4ème tranche d'aménagement du bourg, être transformée en rond-point.

Sur la départementale 48, au Gollen, l'allée piétonne a été prolongée jusqu'à la rue du 11 Novembre. Il reste à poser les glissières de sécurité en bois.

Sur les routes de Bel Air, Kerglien, Quimilfern et Kermorvan, des travaux de curage de fossés et de calage d'accotements ont été effectués.

La mairie félicite les agents techniques pour les travaux de restauration qu'ils ont réalisés sur l'aqueduc de Pont Guennou et pour les travaux paysagers accomplis à la Croix d'en Bas et dans le lotissement de la Croix d'en Haut.



CHAPELLE DE BON SECOURS

Les travaux de restauration de la Chapelle de Bon Secours sont terminés pour ce qui concerne le bâtiment (menuiserie, peintures, électricité, joints et crépis). L'association de sauvegarde et la mairie réalisent, avec le concours d'Isabelle Gargadennec, conservateur départemental, une étude pour la préservation et la restauration du mobilier (statues, table de communion et retable). L'association de sauvegarde envisage aussi la fabrication de bancs pour la Chapelle.

L'urbanisme

Au cours de l'année 2002, 4 certificats d'urbanisme ont été délivrés pour la construction de 2 maisons, la rénovation de bâtiments existants et la construction d'un centre d'exploitation des routes départementales par le Conseil Général sur la Z.A. de Loch Al Lann.

Les 14 permis de construire accordés en cours d'année concernent :

- La construction d'une maison neuve,
- L'extension de deux maisons d'habitation,
- La construction de trois abris de jardin ou garage,
- La rénovation de deux bâtiments à usage d'habitation,
- La construction de cinq bâtiments agricoles,
- La construction de la salle de la culture et des loisirs.

13 déclarations de travaux ont également été déposées pour des modifications de l'aspect extérieur et des extensions de moins de 20 m².



Logements sociaux

Les 7 nouveaux logements sociaux ont, comme prévu, été livrés au printemps de cette année.

Ces logements sociaux sont construits par l'organisme HLM « HABITAT 29 ». HABITAT 29 a confié la maîtrise d'œuvre de ces constructions à Mr Jean Colgnat, architecte à Carhaix.

L'architecture des logements et la couleur des façades ont été définies en accord avec l'architecte des bâtiments de France, interlocuteur incontournable dans le périmètre de l'église. Ils sont habités depuis le 1er juin 2002.



Lors de l'inauguration des logements le 24 octobre, Gilbert Monfort Président d'HABITAT 29, accompagné de M. Bondiguel

Directeur et de Richard FERRAND Conseiller Général, a visité les pavillons. Les locataires leur ont exprimé leur pleine satisfaction d'habiter ces logements.

Les entreprises Michel Le Panse et Gérard Héront ont réalisé la partie gros œuvre de ces constructions. La participation de la commune de Kergloff dans la réalisation de ce programme consiste en :

- la mise à disposition gratuite du terrain
- la réalisation de l'assainissement semi collectif
- la réalisation des espaces verts publics et des accès aux logements

Le montant de cette participation avoisine les 10 000 € par logement.



Le tri sélectif

Tous les foyers de la communauté de communes du Pohër ont reçu courant octobre ou novembre la visite d'un ambassadeur du tri pour rappeler les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour améliorer la collecte sélective.

Les containers sont exclusivement réservés aux déchets ménagers. Les aires grillagées ne doivent contenir que les sacs jaunes du tri sélectif (les sacs jaunes sont disponibles gratuitement à la mairie). Les bouteilles en verre doivent être mise dans les grands containers prévus à cet effet (place du 19 Mars et route du Moulin du Roy), elles ne doivent pas être déposées dans des cartons au pied de ces containers.

Les encombrants, la ferraille, les pneus, les déchets verts et autres déchets spécifiques doivent être envoyés directement à la déchetterie de Kervoazou à Carhaix (☎ 02 98 93 37 36).

Le cadre de vie de tous dépend d'un effort minimum de chacun. De l'effort de chacun dépendra aussi le coût déjà important de ce service.

Permission de voirie

L'entretien de la voirie communale est très coûteux à Kergloff comme dans toutes les autres communes rurales. Aussi nous rappelons les règles à respecter lorsque l'on envisage des travaux à l'entrée des parcelles et dans les fossés bordant les propriétés. Avant réalisation, tous les travaux doivent faire l'objet d'une autorisation écrite de la mairie (permission de voirie). Pour l'obtenir il suffit d'en faire la demande à la mairie. Cette demande est étudiée par les services techniques avec l'appui des techniciens de la DDE et autorisée par le maire ou l'adjoint aux travaux. Trop souvent nous constatons que des travaux réalisés par les riverains nuisent à l'écoulement des eaux et finissent par occasionner des dégâts à la voirie. Les fossés et les accotements font partie intégrante de la voirie et ne doivent pas être bouchés ou modifiés. Si des détériorations, dues à des interventions non autorisées, sont constatées, la remise en état sera effectuée à la charge des riverains. Nous rappelons aussi que l'égouttage des arbres en surplomb de la voirie est à la charge des propriétaires et doit être effectué régulièrement pour éviter toute gêne de la circulation (visibilité et frottement sur les véhicules). Un élagage régulier de la végétation au-dessus des voies permet aussi à celles-ci de sécher et de les faire durer plus longtemps. La réfection d'un kilomètre de voie communale coûte entre 35 000 et 40 000 € totalement à la charge du budget communal. Si ces consignes sont respectées par tous, le réseau routier communal s'améliorera.

Le service d'eau

Lorsque les agents techniques effectuent les relevés de compteurs, ils constatent certaines anomalies. Aussi il est rappelé que les compteurs doivent être accessibles à tout moment. L'emplacement et la profondeur des citerneaux ne doivent pas être modifiés sans consultation du service technique de la mairie. Si des difficultés sont rencontrées lors des interventions du fait de modifications non autorisées, les travaux supplémentaires seront facturés à l'abonné.

Programmation des travaux de restauration de l'église Saint-Trémeur

Etude en cours par l'architecte Bernard LE MOEN

L'église paroissiale Saint-Trémeur est un édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 26 novembre 1927. L'édifice date du 16^e siècle avec un clocher restauré en 1720 et 1736, la sacristie édifiée hors d'œuvre est, elle, de 1697.

Les désordres constatés dès la première pré étude en 1997 sont multiples et ont fait l'objet d'interventions d'urgence en 1999 afin de stabiliser les maçonneries sur le chevet et la sacristie. Ces travaux de cerçage et étalement ont permis de parer à toutes éventualités tout en se donnant le temps d'analyser plus à fond l'état sanitaire des lieux.

Il est envisagé d'entreprendre des travaux d'ordre technique, historique et esthétique ceci afin de pérenniser l'édifice tout en le réhabilitant (ou en le maintenant) dans le caractère du 16^e siècle et en restant dans les notions esthétiques de cette époque.

A ce stade des études, le montant estimé des travaux avoisine les 800 000.00 € H.T et seront subventionnés par : l'Etat, la Région et le Département. Il est raisonnable d'envisager 75% de subventions, soit le maximum autorisé pour ce genre d'opération. Les travaux étant plafonnés à 152 449.00 € (1 000 000.00 F), il sera donc indispensable de réaliser cette campagne de restauration par tranches, soit sur la base de 6 afin d'optimiser le subventionnement. Celles-ci seraient décomposées par corps d'état sachant que les interventions se feraient non pas lot par lot, mais tous corps d'état dans un même lieu de l'édifice, soit par exemple : la maçonnerie, charpente, menuiseries, couverture dans la même tranche pour restaurer la sacristie.

Durant 6 années, l'église Saint-Trémeur fera donc l'objet de travaux, étant entendu que chaque tranche durera 8 mois. Un repli vers un autre édifice sera donc nécessaire excepté lors des interventions sur le clocher et sur la sacristie, soit pour deux tranches sur six.

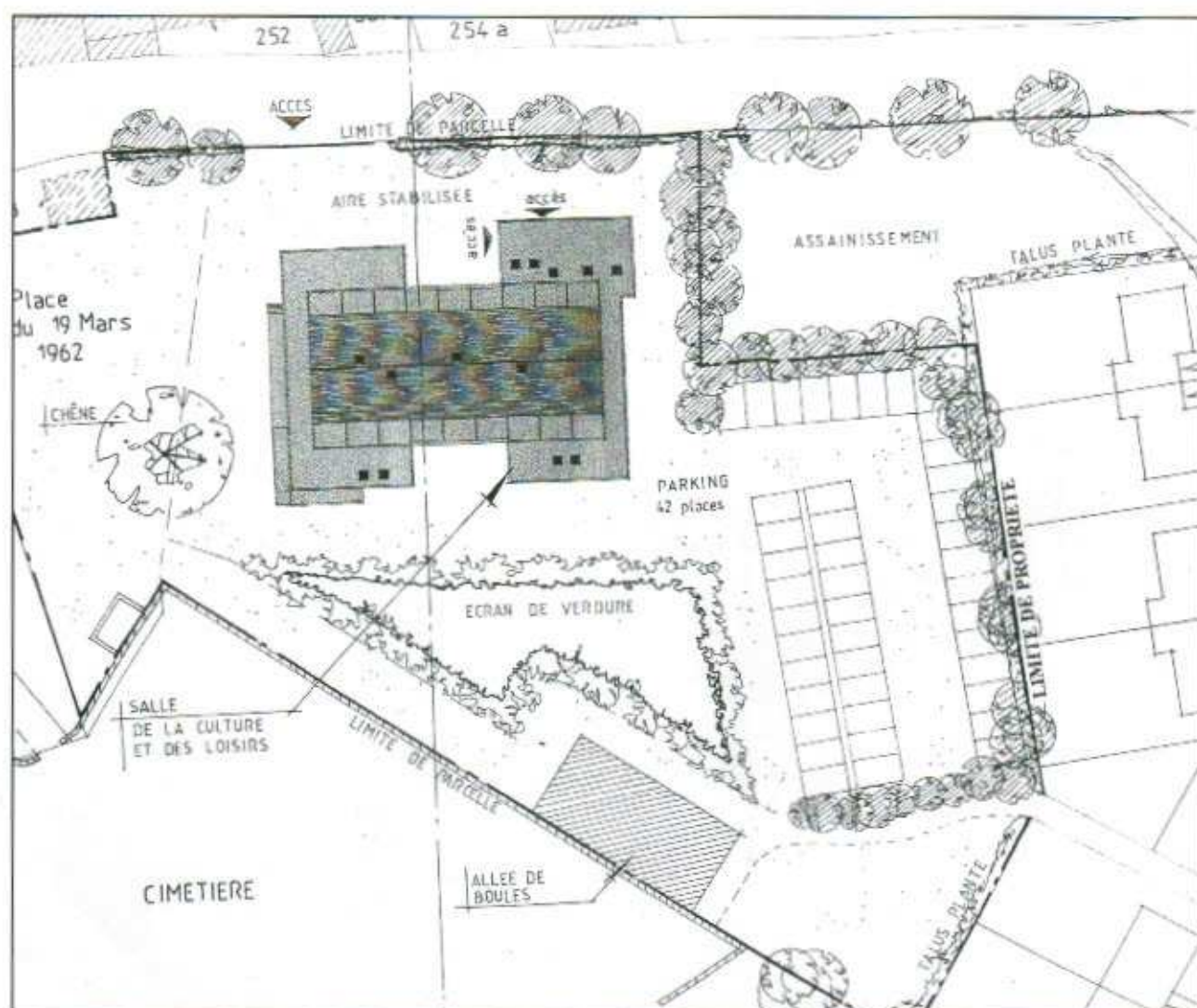


Salle de la culture et des loisirs

Le projet de la salle de la culture et des loisirs arrive à son terme. Les années 2001 et 2002 ont été consacrées à la conception définitive du projet et à la recherche des subventions. Depuis début 2002, le projet à forte orientation culturelle a été soumis à Mr Guillemot, scénographe du département des Côtes d'Armor et de la région Bretagne. Ceci nous a permis de corriger quelques erreurs de conception. La scène a aujourd'hui une surface qui approche les 100 m² et une option pour une scène extérieure est prévue. L'ensemble du projet d'une surface hors d'œuvre nette de 832 m², est estimé à 774 580 € HT. Vous trouverez ci-dessous le plan de financement définitivement arrêté.

MONTANT DES TRAVAUX		MODE DE FINANCEMENT	
Ensemble des travaux	686 400 €	Communauté du Poher	30 490 €
Mobilier et divers	27 400 €	Ministère de l'intérieur	30 490 €
Etudes et honoraires	60 780 €	Dotation globale d'équipement	36 587 €
		Conseil Régional	154 915 €
		Conseil Général	71 418 €
		FEOGA / Europe	193 645 €
		Autofinancement / emprunt	257 035 €
Coût d'objectif	774 580 €	Total financement	774 580 €

L'ensemble du projet est subventionné à hauteur de 65%. Il nous reste à obtenir l'accord définitif de la commission régionale pour la subvention du FEOGA, la commission départementale a déjà donné un avis favorable. Après cet accord, le projet sera soumis à appel d'offres. Le permis de construire est à l'instruction et la commission départementale de sécurité a donné un avis favorable sur la sécurité du bâtiment et sur les accès handicapés.



Plan Local d'Urbanisme : la phase diagnostic est achevée.

Les deux premières réunions de la commission urbanisme concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme ont eu lieu en septembre et octobre dernier. Elles visaient à établir le diagnostic du territoire de la commune, première phase de la révision du Plan local d'Urbanisme qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols.

Ce diagnostic présente les atouts et les points faibles de Kergloff dans les domaines de la socio-économie, de l'environnement et du paysage. Il permet surtout, de définir les enjeux de développement pour les années à venir.

En cela, il est le préalable du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, document clé du Plan Local d'Urbanisme. Voici les principaux enseignements de ce diagnostic :

UNE HAUSSE DÉMOGRAPHIQUE.

La population de Kergloff est en augmentation, notamment grâce à la construction des lotissements de la Croix d'en Haut, du bourg et des Quatre Vents et à la réalisation des logements sociaux, qui ont permis de voir de jeunes ménages avec enfants s'installer sur la commune. Un recensement complémentaire a permis d'actualiser les chiffres de la population : Kergloff compte 861 habitants en 2001. Ces arrivées permettent un rééquilibrage : la part des jeunes est passée de 24 % en 1975 à 30% en 1990 (tendance a priori identique en 2001).

UNE COMMUNE D'ACTIFS.

Par ailleurs, la population active est en augmentation. Si 70 % de ces actifs travaillent à l'extérieur, la commune offre cependant des emplois : on recense 17 entreprises artisanales sur la commune, dont 4 sur la zone d'activités de Loch al Lann. Kergloff reste surtout une commune agricole : ses 41 exploitations représentent environ 120 emplois.

L'HABITAT

Le parc de logements est récent : seuls 25% des logements datent d'avant 1949. De plus, les logements inoccupés sont très peu nombreux (24) et de nombreuses vieilles fermes ont déjà été rénovées. La construction neuve a donc pris le relais au rythme élevé de 5,6 habitations par an depuis dix ans. Seul point faible : une petite demande en locatif social non satisfaite.

L'EAU ET LES BOIS SUR KERGLÖFF

La commune ne possède pas d'espaces naturels protégés (au titre de réserves ou de ZNIEFF). Cependant, les bois du Duc et de Keryvon, les vallées de l'Aulne, de l'Hyères, et leurs nombreux vallons affluents sont des milieux naturels à préserver pour leur attrait paysager comme pour leur rôle en matière d'environnement. Un bémol : la disparition importante des haies et talus qui constituent un milieu écologique riche, par leur rôle d'habitat pour de nombreuses espèces, mais également dans la lutte contre l'érosion et les ruissellements.

LE PATRIMOINE BÂTI.

La commune compte un riche patrimoine religieux représenté par l'Eglise Saint-Trémeur (XVI-XVIII^{ème} siècle), en centre bourg. Mais un « petit » patrimoine se rencontre également au fil des promenades : manoirs du Stanger, de Kerlignon et de Keryvon, moulins de Moulin Meur, de Moulin du Roy, et de Moulin d'Aulne, ou des éléments témoins de la vie quotidienne comme les fermes, les fours à pain, les lavoirs et fontaines, les chapelles, croix et calvaires. Un constat cependant, ce patrimoine, comme le patrimoine naturel, peut avoir tendance à disparaître. Le meilleur exemple est la disparition de deux chapelles : celles de Saint Nicolas à Goasnergas et de Saint Nicodème à Trégoën.

UNE CARTE À CONSULTER EN MAIRIE

Une carte « patrimoine et paysage de Kergloff » : consultable en mairie, permet de localiser les différents éléments du patrimoine naturel et bâti recensé. Elle peut être complétée par les élus ou tout habitant qui le juge utile. Des remarques sur le projet d'avenir de la commune sont les bienvenues dans le cahier d'idées mis à la disposition du public.

Budget 2002

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Euros

RECETTES	476 460,00
Vente de produits	34 500,00
Impôts et taxes	204 200,00
Dotations et participations	191 600,00
Atténuation des charges	5 100,00
Atténuation des charges	28 600,00
Produits financiers	30,00
Produits exceptionnels	9 300,00
Transfert de charges	3 130,00
DEPENSES	476 460,00
Charges à caractère général	77 000,00
Frais de personnel	147 500,00
Autres charges de gestion courante	42 000,00
Reversements impôts et taxes	1 600,00
Frais financiers	28 000,00
Charges exceptionnelles	12 550,00
Dotations aux amortissements	11 240,00
Prélèvement pour investissements	156 570,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	468 295,00
Excédent fonctionnement 2001	122 416,00
S.D.I. (Subventions investissements)	7 828,00
Créance sur Budget lotissement	4 704,00
Fonds compensation T.V.A.	21 180,00
Amortissements	11 240,00
Différence sur réalisations d'immobilisations	3 625,00
Immobilisations corporelles	8 832,00
Prélèvement sur fonctionnement 2002	156 570,00
Subventions pour travaux chapelle de bon secours	47 800,00
Subventions travaux voirie	16 600,00
Subventions aménagements du bourg	51 500,00
Emprunt travaux chapelle de Bon Secours	16 000,00
DEPENSES	354 969,00
Déficit d'investissement 2001	35 456,00
Remboursement des emprunts	62 400,00
Dotations	3 133,00
Achat terrains	6 658,00
Création de lotissement (autres immobil. Financières)	20 000,00
Aménagement du bourg 2ème tranche	73 782,00
Grosses réparations voirie	72 937,00
Matériel	4 770,00
Chapelle de Bon Secours	64 261,00
Salle de la culture et des loisirs	150,00
Travaux bâtiments communaux	1 636,00
Classement voirie	2 421,00
P.L.U. - Plan Local d'urbanisme	7 365,00
RESTE A REALISER	113 326,00

Le budget 2002 montre une année de fonctionnement très saine avec un prélèvement sur la section de fonctionnement en amélioration de plus de 25% par rapport à l'année 2001. Les investissements 2002 (voirie et aménagement de bourg 2ème tranche) ont été réalisés par autofinancement. Un emprunt de 16 000 € a seulement été contracté pour la Chapelle de Bon Secours. Ceci nous permet une nouvelle fois de diminuer l'endettement de la commune et devrait nous permettre en 2003 d'emprunter pour la salle des loisirs et de la culture.

Analyse financière de la commune de Kergloff au 31 décembre 2001

Par le receveur Municipal Mme BRELIVET

LES PRODUITS DES IMPOSITIONS

Montant en Euros	Intitulé des rubriques	catégorie démographique par habitant en Euros							
		commune		départementale		régionale		nationale	
		montant et taux		montant et taux		montant et taux		montant et taux	
54 284	Taxe foncière bâties	65	19,69%	82	15,75%	75	15,93%	91	14,73%
49 890	Taxe foncière non bâties (1)	60	41,46%	30	38,56%	34	44,60%	26	42,79%
46 434	Taxe d'habitation	56	11,06%	91	12,42%	77	12,21%	75	10,24%
40 576	Taxe professionnelle	49	13,47%	64	11,46%	75	10,83%	142	10,29%

(1) La comparaison de la taxe foncière non bâties ne peut s'effectuer qu'au niveau du pourcentage, les moyennes départementale, régionale et nationale incluant des communes urbaines avec une densité de population plus importante.

LES PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Montant en Euros	Intitulé des rubriques	Montant en Euros par habitant pour la catégorie démographique		
		commune	département	région
388 876	Total des produits de fonctionnement = A	467	572	603
150 766	dont : Impôts locaux	181	215	211
18 215	Fiscalité reversée	22	35	23
19 801	Autres impôts et taxes	24	24	26
103 271	Dotation globale de fonctionnement	124	151	164
28 450	Attributions de péréquation et de compensation	34	52	70
266 460	Total des charges de fonctionnement = B	320	430	456
123 422	dont : Charges de personnel	148	167	167
62 140	Achats et charges externes	75	121	124
31 643	Charges financières	38	34	36
5 218	Contingents	6	37	44
8 010	Subventions versées	10	25	34
122 416	Résultat comptable = A - B	147	142	147

A l'examen de ces tableaux on constate que la commune de Kergloff dispose de bien moins de produits de fonctionnement que les communes du département et de la région appartenant à la même strate démographique (467 € au lieu de 572 € et 603 €). Cette faiblesse se constate à tous les niveaux de ressources. Les dépenses de fonctionnement sont aussi bien moins élevées que la moyenne départementale et régionale. Cette bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à la commune de Kergloff de dégager un excédent de 147 € identique aux communes de la région et légèrement supérieur aux communes du département. L'endettement de la commune de Kergloff est de 611 € par habitant contre respectivement 567 € et 613 € pour les communes du département et de la région. En conclusion, la situation financière de Kergloff apparaît très correcte. Avec des ressources faibles elle arrive à obtenir les mêmes résultats que les autres collectivités.

Code de la Route

VITESSE LIMITÉE

La mairie reçoit régulièrement des plaintes sur la vitesse excessive constatée dans le bourg de Kergloff. Il est rappelé que dans toutes les agglomérations la vitesse est limitée à 50 Km / heure. Rouler trop vite en agglomération est très dangereux pour tous, en particulier pour les enfants et les piétons. Le Conseil Général du Finistère, à la demande de la mairie, a effectué une mesure de la vitesse entre la Croix d'en Haut et le Bourg dont voici le résultat :

	% de dépassement des vitesses					
	50 Km/h	60 Km/h	70 Km/h	80 Km/h	90 Km/h	100 Km/h
Vers le bourg	68%	46%	20%	5%	1%	0.10%
Vers Collorec	76%	54%	25%	8%	1%	0.30%

Un véhicule a même été mesuré à 115 Km / heure. Alors que les drames de la route défraient quotidiennement la chronique, ce constat est alarmant. 3 voitures sur 4 sont en infraction. Des contrôles de vitesse par la gendarmerie ont déjà été effectués. Ces contrôles seront poursuivis. Alors, pour la sécurité de tous, ralentissons.

PRIORITÉ À DROITE EN AGGLOMÉRATION

Certaines personnes rencontrent des difficultés sur la priorité au bourg de Kergloff. Voici donc la conduite à suivre :

Dès que vous passez le panneau KERGLOFF, vous êtes en agglomération et la priorité à droite devient la règle quelque soit la route ou la rue sur laquelle vous roulez. Au niveau des carrefours de la Croix d'en Haut et de la Croix d'en Bas, toutes les branches du carrefour ont la même importance.



QUELQUES EXEMPLES DE PRIORITÉ :

A la Croix d'en Bas, les voitures qui viennent du Gollen doivent laisser la priorité à celles qui viennent de la route du Hartz. Celles qui viennent du bourg pour aller vers le Gollen doivent laisser la priorité à celles qui viennent de la rue de Poulfank.

A la Croix d'en Haut les voitures qui viennent du bourg doivent laisser la priorité à celles qui viennent de la route de Névelt. Celles qui viennent de Collorec doivent laisser la priorité à celles qui viennent de la route du stade.

Lorsque vous quittez l'agglomération les routes départementales redeviennent prioritaires sur les routes communales.

Fleurissement

Comme chaque année, à la saison des fleurs, le bourg de Kergloff est très agréable à regarder. Les efforts réalisés par les commerçants, les habitants et les agents techniques donnent une très bonne image de notre commune. La mairie remercie tout particulièrement les commerçants du bourg pour le travail qu'ils accomplissent depuis de nombreuses années pour fleurir, à leurs frais, leurs façades. Des récompenses ont été attribuées par le département du Finistère dans le cadre du concours Fleurir la France et par la société d'horticulture de Carhaix et du Poher.

CONCOURS FLEURIR LA FRANCE

Catégorie fenêtres ou mur : 1er prix départemental attribué à Martine et Yvon Guivarc'h, rue Sébastien Le Balp.

Catégorie communes de moins de 1000 habitants : 1er prix de la Communauté de Communes du Poher attribué à la commune de Kergloff.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Catégorie façade et commerce : Hors concours attribué à Martine et Yvon Guivarc'h, rue Sébastien Le Balp.

Catégorie grand jardin : 1er prix attribué à Micheline et Guillaume Bernard, rue de Poulfank.

Catégorie jardinet : 3ème prix attribué à Brigitte et Michel Vallée, Trégoën.



Etat civil 2002



8 NAISSANCES

Maxime Daniel MARQUES CERQUEIRA, Pengully, le 29 Mars
Mathis HUIBAN, Goasnergaz, le 20 Avril
Louane BOULANGER, 2 rue des Fuchsias, le 28 Avril,
Laurie LE NAY, 8, Hent Ar Groaz, le 27 Mai
Romane ROUX, Loch Coucou, le 11 Juin
Romain KERRIEN, 5 rue des Hortensias, le 20 Août,
Emmanuelle LE GALL, Névelt, le 20 Septembre
Yaëlle Maria Emilia HOEZ, Croix d'en Haut, le 27 Novembre

6 DECES

Marie DAUGABEL, Ste Agnès, le 11 Février
Marcelle RIOU, Magoarem, le 16 Mars
André LOSTANLEN, Kergloff Vihan, le 17 Avril
Joseph GOARVOT, Pont Guennou, le 29 Juin
Jean Marcel CALVEZ, Névelt, le 19 Août
Marie Marguerite COTTON, Bon Secours, le 6 Novembre

UN MARIAGE

Thierry L'HURIEC et Martine DEMEURE, 3, Hent Ar Grillhed, le 5 Juillet



Nouvelles entreprises

Trois entreprises indépendantes se sont installées à Kergloff depuis le début de l'année 2002.



Chantal Trucios, 40 ans, maman de deux garçons, s'est établie comme coiffeuse à domicile au mois de juillet 2002. Chantal pratique la coiffure mixte à domicile. Elle est à votre service tous les jours de la semaine sauf le mercredi qu'elle consacre à ses enfants. Vous pouvez la joindre au **06-73-46-47-16**.

Lionel Thomas, 34 ans, vient récemment d'emménager à Kergloff avec son épouse Françoise. Après 13 années de travail comme salarié, il franchit une nouvelle étape dans sa vie professionnelle en créant sa propre entreprise de plombier-chauffagiste. Lionel assure toutes les prestations de plomberie et de chauffage, il réalise l'entretien et le dépannage sur toutes les chaudières fuel et gaz et effectue tous les travaux de ramonages. Le siège de son entreprise est situé à son domicile 2, rue des Hortensias.

Vous pouvez le contacter au **02-98-93-48-83** ou au **06-21-18-95-41**.



Raphaël Manach, 31 ans, technicien de l'hygiène en élevage, a aussi choisi de se fixer à Kergloff avec sa famille. Travailleur indépendant, Raphaël est à la disposition des éleveurs pour le traitement de l'eau, pour le nettoyage, la désinfection et la dératisation de tous leurs bâtiments. Vous pouvez l'appeler au **02-98-93-62-10** ou au **06-08-50-88-06**.



A tous les trois nous souhaitons une bonne réussite dans leurs entreprises.

Centre aqualudique "Plijadour"

La piscine de Carhaix étant devenue obsolète et ne satisfaisant plus aux normes en vigueur, la Communauté de Communes du Poher a décidé le 18 avril 1998 de se doter d'un nouvel équipement répondant plus aux attentes de la population.

Après 18 mois de fermeture, une reconstruction sans difficulté, notre territoire est à nouveau doté d'un magnifique espace aqualudique.

De nombreuses animations sont mises en place par une équipe d'encadrement renforcée. Elles sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Pour qui	Quand	Tarifs
LES BEBES NAGEURS	Les tous petits, jusqu'à 4 ans	Le samedi 10h30/12h	13 € mois
LE JARDIN D'EAU	Les 4/6 ans	Le mercredi 10h/10h45 et 11h/11h45	70 € les 10 séances
APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT	Tout public	Du lundi au dimanche, renseignez vous.	70 € (enfants) 80 € (adulte) les 10 séances
NATATION SPORTIVE ADULTES	Adultes et ados	Le samedi 11h/11h45 Le dimanche 9h / 9h45	80 € les 10 séances
AQUAGYM	Adultes de tous âges	De nombreuses séances, renseignez vous.	61 € les 10 séances
AQUATRaining	Adultes sportifs	Le jeudi 19h/19h45	61 € les 10 séances
NAGE SUR LE DOS	Adultes de tous âges	Le vendredi 19h/19h45	80 € les 10 séances
AQUAPHOB	Adultes de tous âges	Le mercredi 19h/19h45	80 € les 10 séances
NATATION PRENATALE	Sur les conseils du médecin	Le samedi 9h30/10h30	4,50 € la séance
NATATION POST-NATALE	Sur les conseils du médecin	Le samedi 12h/13h	4,50 € la séance
ACTIVITES « SENIORS »	Jeunes et moins jeunes retraités	Les lundi, mercredi, jeudi de 12h15 à 13h	55 € les 10 séances

Plijadour est ouvert 7 jours sur 7. Vous pouvez y venir seul ou en famille. De nombreux équipements vous y attendent :

- un bassin sportif 5 lignes de 25m
- un bassin ludique
- un espace jeunes enfants
- un toboggan
- un spa
- une terrasse bain de soleil pour l'été

Les horaires d'ouverture au public sont :

	Période scolaire	Période vacances scolaires
Lundi	17h-20h	14h-20h
Mardi	17h-21h	10h-21h
Mercredi	14h30-20h	10h-20h
Jeudi	12h-13h et 17h-20h	10h-20h
Vendredi	17h-22h	10h-22h
Samedi	14h-19h	10h-19h
Dimanche	09h-18h	09h-18h

Amusez vous bien



L'école



Mme Christine Couillard est la nouvelle directrice depuis la rentrée de septembre. Précédemment elle enseignait à l'école de Saint Hernin. Ses premiers contacts avec Kergloff (les parents, le personnel municipal et la mairie) sont excellents.

L'effectif de l'école se chiffre à 82 élèves.

Mme Christine Couillard fait classe aux 36 petits de maternelle.

Mme Béatrice Girard occupe le demi poste créé à la rentrée du fait de l'augmentation des effectifs. Elle est présente à Kergloff tous les matins. Elle enseigne principalement les mathématiques et le français aux élèves de CE1 et CE2.

Nathalie Biriou assure la classe aux enfants de grandes sections de maternelle, de CP et de CE1.

Christelle Doussal a en charge l'enseignement aux CE2-CM1-CM2.

Ensemble, elles ont de nombreux projets pour l'année scolaire. Elles souhaitent tout d'abord le renouvellement du parc informatique qui commence à dater. Elles prévoient aussi des activités à la nouvelle piscine de la communauté de communes du Poher pour tous les enfants du primaire. Une classe verte sera organisée sur Crozon pour les CE2-CM1-CM2. Enfin des rencontres sportives sont prévues régulièrement durant l'année scolaire.



CANTINE

Durant deux années Jacqueline Sorin, absente pour raison de santé, a été remplacée à la cantine par Marie Pierre Jacq. La municipalité remercie Marie Pierre d'avoir assuré ce remplacement avec satisfaction. A la rentrée scolaire de septembre, Jacqueline a repris son travail, très contente de retrouver les enfants. Cette année ils sont en moyenne 55 à fréquenter la cantine tous les jours.

Pour une bonne organisation et une bonne gestion de la cantine, Jacqueline rappelle aux parents qu'ils doivent la prévenir avant 10h le matin si leurs enfants ne seront pas présents au repas de midi.

Les tarifs fixés par le conseil municipal sont de 2,49€ par repas pris régulièrement, de 2,62€ par repas pris occasionnellement. Le tarif du goûter servi aux enfants de maternelle et de CP est fixé à 17,57€ pour l'année scolaire.



GARDERIE

Christine Goubill accueille matin et soir les enfants de l'école en garderie. Le soir, les enfants sont plus nombreux, aussi Christine est assistée par Marie Claire Auffret de 16h30 à 18h30.

Un goûter est servi aux enfants à 16h45. Ce goûter est composé de pain garni de beurre, confiture ou pâte à tartiner et d'une boisson à base d'eau en bouteille et de sirops de fruits.

Les heures d'ouverture de la garderie sont le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30.

Les tarifs sont fixés comme suit :

	1er enfant	2nd enfant	3ème enfant
TARIFS DU MATIN	1.40 €	1.09 €	0.78 €
TARIFS DU SOIR De 16h30 à 17h avec Goûter	1.09 €	0.78 €	0.47 €
TARIFS DU SOIR De 16h30 à 18h30	2.34 €	2.02 €	1.71 €

Une remise de 20% est effectuée sur le montant total de la facture mensuelle si celui-ci dépasse 31€.

Nouvelles de l'U.S.K

L'USK a élu, en fin de saison 2002, son nouveau bureau dont voici la composition :

Président	David LOCHOU
Vice Présidents	Raphaël MANAC'H, Pascal ROHOU
Secrétaires	Martine GUIVARC'H, Siméon LE BAIL
Trésoriers	Hubert PERON, Ewen PERON
Membres	Jean-Claude COACOULOU, Patrick ROHOU, Thierry LE BONNIEC, Gérard HERONT, Christian BAUT

Cette année la décision d'engager un entraîneur a été prise afin de coacher au mieux les jeunes équipes de l'USK. Jacky DORVAL, entraîneur des équipes de jeunes de Clédén-Poher, Kergloff, Landeleau, a accepté de s'investir dans cette nouvelle aventure.



David Lochou, président de l'USK

Les résultats ne se sont pas fait attendre. En effet l'équipe A évolue pour l'instant en promotion de 1ère division à la 3ème place et l'équipe B est 3ème en 3ème division. L'effectif seniors est de 38 licenciés.

L'USK a aussi, en association avec l'entente LCK, trois équipes de jeunes :

- ✓ Une équipe de moins de 15 ans avec 5 licenciés.
- ✓ Une équipe de poussins avec 3 licenciés
- ✓ Une équipe de débutants avec 2 licenciés.

Cette association permet au club d'organiser chaque année son grand tournoi poussins-benjamins le lundi de la Pentecôte, tournoi qui remporte un grand succès. L'USK participe aussi depuis l'an dernier au Festival des Vieilles Charrues. Elle prépare dès à présent ses 25 ans d'existence et espère bien vivre encore autant, grâce à l'appui de ses supporters, de ses bénévoles et de la commune.

Le comité des fêtes

Une année 2002 réussie sur tous les plans pour le comité des fêtes de Kergloff.

Le premier week-end de juin, avec l'association Strakell off Road, la fête du 4X4 a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs. Richard Crété a présenté en attraction principale de cette manifestation son buggy « Team Oxygen » avec lequel il a participé au dernier Paris-Dakar. De nombreuses démonstrations de conduites tous terrains, à bord de « Team Oxygen » et d'autres 4X4 ont apporté de fortes sensations à tous les participants.

La fête de la musique du 15 juin, avec la participation du CLAP de Plounévezel, des groupes Heol an Noz et Jaléo, de la Chorale Nota Bene et de nombreux chanteurs locaux, a accueilli de nombreux spectateurs de Kergloff et d'ailleurs.

Le 28 juillet, le 11ème festival de la moto ancienne a connu une nouvelle fois un grand succès, avec la présentation d'un Grand bi de 1895 ou encore d'une Queue de vache de 1912 (voiture à trois roues qui se conduit à l'aide d'un manche) et de nombreux autres véhicules anciens présents sur le circuit. Lors de cette journée, le pilote D'off Geffroy, dans un autre registre, a aussi effectué avec une maîtrise remarquable, une démonstration de scooter acrobatique.

La fête patronale du 8 septembre a été très appréciée des amateurs de pétanque et des joueurs de palets sur terre. Le concours de palets en triplette a été gagné par l'équipe Noël Goïc, Thierry Goïc et Pierre Le Mignon. La finale du palet d'or a été remportée par Robert Coroller. Le bilan de l'année est positif, tant du point de vue financier que moral avec l'arrivée de nouveaux membres. La dynamique du comité des fêtes continue grâce au partenariat avec d'autres associations de Kergloff et du Poher. Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui le soutiennent tout au long de l'année. Pour l'année 2003 les dates à retenir sont le 21 juin pour la fête de la musique, le 27 juillet pour le festival de la moto ancienne et le 14 septembre pour la fête patronale.



Les joueurs de palets sur terre, le 8 septembre 2002

Association la Trinité d'hier et d'aujourd'hui

Pour la première fois la fête de la moisson, fête organisée depuis plusieurs années à Kergloff, s'est déroulée autour de la chapelle de la Trinité à Saint Drézouarn. Elle a eu lieu le 18 août 2002. Durant toute l'après midi, le public nombreux a regardé, avec beaucoup d'attention et de plaisir, les démonstrations de faucheuses, de lieuses, de batteuses, de tracteurs et autres machines. Une nouvelle machine a fait son apparition cette année, il s'agit d'une javaleuse américaine de 1909 de marque Walter Wood.

Dans la soirée un ragoût à l'ancienne a été servi. De nombreux musiciens, chanteurs et chanteuses ont animé le repas.

Le bénéfice de cette manifestation permettra de démarrer la restauration de la toiture de la chapelle au printemps 2003.

L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête. La deuxième édition de cette fête de la moisson est prévue le 17 août 2003.



Association de sauvegarde de la Chapelle de Bon-Secours



La chapelle restaurée

Le pardon du 14 juillet 2002 consacre la fin des travaux de restauration de la chapelle. Une journée très animée a marqué cet événement. La messe a été célébrée par le prêtre Yves Le Cam et a été suivie des interventions de Georges Cornec, Président de l'association, de Pierrot Belléguic, Maire et de Richard Ferrand, Conseiller Général. La fête profane, organisée autour d'un vide-grenier, a débuté vers 9 heures et s'est poursuivie toute la journée. Après le pot de l'amitié à la sortie de la messe, un repas a été préparé et servi par les bénévoles de l'association. Cette fête s'est achevée par un second repas servi en soirée. Durant cette journée Brigitte Guillou et Jacqueline

Sorin, peintres locaux, ont exposé leurs œuvres.

Comme chaque année les bénévoles de l'association ont été nombreux à participer au Festival des Vieilles Charrues. Le comité les remercie tous de le soutenir à chaque manifestation et dans toutes ses actions.

Pour l'année 2003, le comité a en projet d'équiper la chapelle de nouveaux bancs et de participer à la restauration de son mobilier (statues, table de communion et retable). Pour cela la prochaine assemblée générale décidera des manifestations à organiser.

Le coût de la restauration de la chapelle et son financement sont présentés dans le tableau ci-dessous :

MONTANT DES TRAVAUX		MODE DE FINANCEMENT	
Maçonnerie	52 933 €	L'association de sauvegarde	13 171 €
Charpente et menuiserie	59 378 €	Conseil Général	54 383 €
Toiture	15 116 €	Conseil Régional	25 592 €
Electricité	2 772 €	DRAC	19 194 €
Vitraux	3 379 €	Emprunt (1)	16 000 €
Maîtrise d'œuvre	13 223 €	Fonds de compensation TVA	23 693 €
Mission de coordination	1 368 €	Reste à financer (1)	1 007 €
Insertions, copies, EDF etc.	4 871 €		
Total des dépenses	153 040 €	Total des recettes	153 040 €

(1) l'association prévoit de rembourser l'emprunt et le reste à financer au fur et à mesure de ses disponibilités

L'amicale laïque : une bonne participation des parents et amicalistes

Au cours de l'année, différentes manifestations ont été organisées pour apporter un soutien aux activités scolaires et périscolaires : soirée crêpes en mars, kermesse en juin, concours de chiens de troupeaux en octobre et fest-noz en novembre. Le bureau remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de ces manifestations.

Pour la présente année scolaire, une somme de 3650 € est accordée à l'école. Ce budget permet le financement d'une visite à la ferme du monde à Carentoir et l'achat de vélos pour les cycles 1 et 2, d'une sortie sur 2 jours dans la presqu'île de Crozon (avec halte au musée de l'école de Trégarvan, veillée contes au vieux bourg de Châteaulin et visite de la maison des vieux métiers d'Argol) et de 5 séances de cinéma dans le cadre du ciné-club scolaire pour le cycle 3, de différentes fournitures scolaires, et bien sûr le spectacle et les cadeaux de Noël.



Composition du bureau renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2002 :

Jean-Paul Tremblay, Président
Jean-Luc Duigou et Odile Lannuzel, Vice-Présidents
Alain Rogard, Secrétaire
Emmanuel Maros et Pascal Auffret, Secrétaires Adjointes
Françoise Robin, Trésorière
Sylvie Le Gal et Marcel Riou, Trésoriers Adjointes
Christine Couillard, Directrice de l'Ecole, membre de droit

Pour les manifestations de l'année 2003, une soirée repas est déjà prévue le 24 mai.

Retenez la date !!!

Le C.C.A.S.

Cette année c'est à la salle communale de Poullaouen qu'ont été accueillis les habitants de Kergloff de plus de 65 ans pour le traditionnel repas offert par le centre communal d'action sociale.

Comme l'année précédente nous étions 68 convives. Fidèle à la tradition, Michel Le Gall a assuré l'ambiance. Nos aînés ont bien chanté, bien dansé et ont passé une excellente journée.

La prochaine rencontre aura lieu le 3ème samedi de septembre (21/09/2003).



La F.N.A.C.A.

Le 19 mars 2002, les membres de la FNACA ont commémoré le 40ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Cette commémoration a été marquée par le dépôt d'une plaque du souvenir sur la tombe des camarades disparus.

L'effectif du comité est stable. Le troisième concours de cartes organisé par les membres de Kergloff a été un succès.

Cette année le grand concours de cartes aura lieu le vendredi 19 septembre en soirée.

Pour ne pas oublier, le comité participera, comme à l'accoutumée, aux journées commémoratives du souvenir organisées par la mairie les 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Le club du temps libre

Le club du Temps libre est ouvert à tous ceux qui souhaitent prendre part aux diverses activités proposées tous les vendredis après-midi dans la salle communale. Les jeux de société et les activités diverses sont agrémentés du traditionnel café.

Au mois de mai 2002, une soirée raclette a été organisée. Le bénéfice de cette soirée a permis de prendre en charge une partie des frais de la sortie qui s'est déroulée au mois de juin à la Pointe du Raz.

Un repas de fin d'année réunissant les membres du Club de KERGLOFF ainsi que ceux de CLEDEN POHER s'est déroulé le 14 décembre à la salle CARO. Les kergloffistes étaient très nombreux à y participer dans une ambiance très chaleureuse.

Le 10 mai 2003, le club du temps libre renouvellera sa soirée raclette.



Noces d'Or

Cette année, pour la première fois depuis plus de 20 ans, nous avons eu le plaisir de célébrer deux noces d'or.

Le 14 septembre 2002 Maria Nêzet et Hippolyte Cornec ont été reçus à la mairie par Armand Cornec, adjoint au Maire, pour marquer le 50ème anniversaire de leur mariage qui avait été célébré le 16 septembre 1952 par Jean Follézou Maire. Lors de cette cérémonie ils étaient entourés de toute leur famille.

Le 30 novembre 2002, le Maire Pierrot Belléguic a reçu Marie Thérèse Le Dain et Ernest Huiban entourés de leurs enfants et de leurs petits enfants. La lecture de l'acte de leur mariage célébré aussi par Jean Follézou le 25 novembre 1952 a été l'occasion pour Marie Thérèse et Ernest de se souvenir de leur jeunesse et des 50 années de leur vie de couple. La cérémonie civile a été suivie d'une messe à l'église de Kergloff.

Aux deux couples la municipalité a remis le diplôme d'honneur des Noces d'or et une copie de leur extrait d'acte de mariage.

L'A.D.I.L. 29

(Agence Départementale d'Information sur le Logement)

L'ADIL a pour objectif d'informer gratuitement et avec neutralité tous les usagers (propriétaires et locataires) de leurs droits et de leurs obligations en matière de logement dans les domaines juridique, fiscal et financier.

Elle joue un rôle majeur dans la prévention du surendettement des accédants à la propriété. Elle permet l'accès au droit du logement de tous les citoyens, elle peut vous renseigner sur:

- le droit de la location
- le droit des contrats
- le financement de l'accession à la propriété
- le financement de l'amélioration de l'habitat
- le droit de l'urbanisme et les relations de voisinage
- la fiscalité immobilière
- la copropriété
- la qualité de l'habitat

Elle réalise des études financières dans le cadre d'un projet d'accession à la propriété.

ADIL 29 a ses bureaux 14 bd Gambetta 29200 Brest (Tél. : 02-98-46-37-38) et 23 rue Jean Jaurès 29000 Quimper (Tél. : 02-98-53-23-34). Elle tient une permanence à la Mairie de Carhaix Plouguer de 14h à 17h les 1er et 3ème mercredi de chaque mois.

Calendrier des manifestations 2003

Date	manifestation	organisateur
10 Mai	Soirée raclette	Club du temps libre
24 Mai	Soirée repas et tombola	Amicale Laïque
8 Juin	Tournoi des Jeunes	U.S.K.
21 Juin	Fête de la Musique	Comité des fêtes
13 Juillet	Pardon de Bon Secours	Comité de Sauvegarde de La chapelle de Bon Secours
27 Juillet	Festival des motos anciennes	Comité des fêtes
17 Août	Battage à l'ancienne	La Trinité d'Hier et d'Aujourd'hui
13 Septembre	Soirée crêpes	U.S.K.
14 Septembre	Fête patronale Concours de palets sur terre	Comité des fêtes
19 Septembre	Concours de cartes	FNACA

Le logo est arrivé

L'année dernière, à cette même époque, le conseil municipal avait lancé un appel à tous pour la conception d'un logo de la commune. Cinq personnes, de Kergloff ou originaires de Kergloff, ont répondu. Nous les remercions pour leur participation. Parmi les cinq propositions, toutes très originales, celle d'Isabelle Cochen a été retenue par la commission « logo ». Après avis de la commission, voici la présentation définitive du logo que vous verrez bientôt sur les documents, les courriers et les enveloppes de la Mairie.

La commission félicite Isabelle Cochen pour son projet.



Quelques adresses utiles

SANTÉ - URGENCES

- **Centre Hospitalier de Carhaix**
Rue du Dr Menguy
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 20 20
- **Maison de retraite de Kéravel**
Rue du Dr Menguy
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 24 70
- **Maison de retraite de Persivien**
Persivien
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 31 40
- **Centre de secours et d'incendie**
Rue J-S Corvellec
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 34 40
- **SAMU** ☎ 15
- **Gendarmerie** ☎ 17
- **Pompiers** ☎ 18
- **Centre anti-poison** ☎ 72 05

SOCIAL

- **Centre Communal d'Action Sociale**
Mairie de Kergloff
29270 Kergloff ☎ 02 98 93 40 43
- **A.D.M.R - Personnes âgées**
9, Place de la Gare
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 23 46
- **A.D.M.R - Aide à la famille**
12, rue de Kerniguez
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 79 88
- **S.I.A.S.C (portage de repas téléalarme)**
Mairie de Carhaix
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 34 71
- **Foyer logement des personnes âgées**
32, rue Anatole Le Bras
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 32 60
- **C.E.T.O (entraide travail occasionnel)**
1, rue Brizeux
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 31 53
- **Mission Locale (insertion des jeunes)**
Rue Waldeck Rousseau
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 15 80
- **Crèche parentale et Garderie Galipette**
14bis rue Dr Menguy
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 79 64

ECOLE

- **Ecole primaire publique de Kergloff**
Rue Jules Ferry
29270 Kergloff ☎ 02 98 93 48 69
- **Garderie péri-scolaire de Kergloff**
Rue Jules Ferry
29270 Kergloff ☎ 02 98 93 48 69
- **Cantine scolaire de Kergloff**
Rue Jules Ferry
29270 Kergloff ☎ 02 98 93 40 16

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

- **Mairie de Kergloff**
Hent an Odifir
29270 Kergloff ☎ 02 98 93 40 43

- **Communauté de Communes du Poher**
Rue Jean Monnet
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 30 55
- **Déchetterie**
Kervoazou
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 37 36
- **D.D.E Etat-Communes**
Route de Gourin
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 35 00
- **Gare S.N.C.F**
Place de la Gare
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 00 01
☎ 02 98 99 38 61
- **Taxicom** ☎ 02 98 99 38 61
- **La Poste**
Place de la Tour d'Auvergne
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 21 75
- **Trésor Public**
10, Bd Jean Moulin
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 02 09
- **Centre des Impôts**
10, Bd Jean Moulin
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 31 70
- **Chambre d'Agriculture**
6, rue Jean Monnet
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 34 20
- **Chambre de Commerce et d'Industrie**
6, rue Jean Monnet
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 34 00
- **Chambre des Métiers**
6, rue Jean Monnet
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 34 10

LOISIRS ET ANIMATIONS

- **Ulamir du Poher**
Bd de la République
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 38 70
- **Centre de loisirs « les diabolins »**
Persivien
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 19 99
- **Centre culture loisirs animation (CLAJ)**
Maison du Parc
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 18 77
- **Bibliothèque municipale de Carhaix**
40, rue des martyrs
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 37 34
- **Union Sportive de Kergloff**
Hent ar Groas
29270 Kergloff ☎ 02 98 93 41 57
- **Office des Sports de Carhaix**
Bd de la République
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 28 11
- **Piscine communautaire « PLIJADOUR »**
Persivien
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 99 39 50
- **Cinéma Le Grand Bleu**
Rue Jean Monnet
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 12 44
- **Office du Tourisme**
Rue Brizeux
29270 Carhaix Plouguer ☎ 02 98 93 04 42

Aspects de la vie religieuse et politique de Kergloff à partir de 1850

A partir des recherches de Jean Yves MICHEL

1852

Le sous-préfet de Châteaulin écrit au préfet du Finistère : *"je vous propose de laisser de côté le maire actuel de Kergloff, le sieur L... ; c'est un ivrogne tellement éhonté qu'il déshonore l'administration"* (archives départementales du Finistère, 28 juillet 1852, 2M 91)

1860

Un Julien Deschamps de Cérisié, que ses confrères appellent malicieusement « Du champ du cerisier » est curé de Kergloff de 1857 à 1874.

1864

"Kergloff : la maison d'école a été provisoirement cédée au presbytère ; la commune a demandé à s'imposer 20 centimes additionnels pendant 7 ans pour la reconstruction du presbytère" (rapport de l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'Académie, 22 mars 1864, archives départementales du Finistère, 1T 36)

1871

Un bon samaritain de Kergloff donne 1000 F en 1871 afin d'agrandir le presbytère.

"Elections municipales - A 6 heures du soir, lorsque la boîte du scrutin a été ouverte et pendant que les membres du bureau comptaient les bulletins qu'elle contenait, un électeur inconnu y a jeté inopinément 4 bulletins sans qu'il eut été possible de les reconnaître et de les retirer, attendu qu'il y avait encore beaucoup de bulletins dans l'urne" (archives départementales du Finistère, 3 M 533)

1884

Un obscur différent oppose à Kergloff en 1884 le président du conseil de fabrique au recteur accusé de faux en écriture (signatures imitées au bas des comptes) : *"La plainte paraît donc être fondée et la suite que propose de lui donner M. le maire de Kergloff, c'est-à-dire le déplacement de M. le desservant, semble la solution la plus désirable de cette affaire, surtout pour M. B. qui, par son immixtion dans les luttes électorales, a depuis longtemps perdu la considération de ses paroissiens"* (Rapport du sous préfet de Châteaulin au préfet du Finistère, 2 septembre 1884, archives départementales du Finistère, 1 M 200)

"Elections municipales- Il est certain que le bruit qui se faisait pendant le dépouillement du scrutin ne permettait pas de suivre la lecture des bulletins, le président des élections a été injurié très souvent. On lui a souvent demandé s'il lisait tous les noms qui se trouvaient sur le bulletin(sic)"

(lettre de Cougard, électeur à Kergloff, au préfet, 1884, archives départementales du Finistère, 3 M 533)

1896

"Kergloff. L'instituteur a été avisé du désir du recteur, nouvellement nommé dans la commune, de bénir les classes et d'y placer un crucifix"

(Lettre de l'instituteur à l'inspecteur d'Académie, 8 novembre 1896, archives départementales du Finistère, 1 V 41)

1899

Le débauchage d'élèves est devenu une obsession. Kergloff, 1899 : *"Le maire, à l'instigation du desservant, a enlevé le secrétariat de mairie à l'instituteur et a retiré ses deux garçons de l'école de Kergloff pour les mettre à l'école des Frères de Carhaix"* (Lettre de l'inspecteur primaire en résidence à l'inspecteur d'académie, 29 septembre 1899, archives départementales du Finistère 1 T 808)

1900

Kergloff toujours, 1900 : *"M. Ferrero, député socialiste de Toulon, a des propriétés à Kergloff et son notaire à Carhaix, M. G., pèse lourdement sur les fermiers de M. Ferrero pour qu'ils envoient leurs enfants chez les Frères à Carhaix"*

(Lettre de l'instituteur à l'inspecteur primaire de Châteaulin, 31 Octobre 1900, archives départementales du Finistère, 1 T 808)

"Six élèves sont allés cette année chez les Frères, du fait d'une pression cléricale. Aucun enfant n'est allé de bon gré à Carhaix. Si les parents avaient été laissés libres, pas un n'aurait bougé. Deux ou trois enfants ne se plaisent pas chez les Frères et demandent à revenir"

(Lettre de l'instituteur à l'inspecteur primaire de Châteaulin, 6 novembre 1900, archives départementales du Finistère, 1 T 808)